

AAP – Industrialisation de la mise à disposition de données ouvertes

La politique d'open data du gouvernement français comporte des enjeux fondamentaux qui touchent au fonctionnement démocratique de la société ; mais elle vise également à capter les opportunités de croissance et d'innovation que l'ouverture des données favorise. Pour donner sa pleine mesure à cette politique, il est nécessaire d'amplifier **le mouvement d'ouverture, de partage et de réutilisation de données ouvertes et gratuites.**

Cet appel à projets vise à faire naître des projets innovants portés par des acteurs publics pour expérimenter et mettre en place de nouvelles stratégies de gouvernance de la donnée, des plateformes de diffusion, de nouveaux designs d'interfaces de programmation permettant la diffusion de ces données.

Les projets financés sont des projets d'amorçage, c'est-à-dire des projets mettant en jeu des montants limités et proposant des expérimentations (faisabilité d'un concept) dont les effets sont rapidement évaluables et qui sont appelés à être, dans un deuxième temps, abandonnés ou développés selon les résultats produits.

L'appel à projets s'adresse à toutes les administrations (centrales ou déconcentrées) et aux opérateurs, qui peuvent présenter leur projet seuls ou en organisant des partenariats.